

Nous saluons l'initiative de proposer un cadre de recommandations sur le logement social à travers le document HSP/OEWG-H.2025/INF/5. Celui-ci constitue une base pertinente pour guider les États membres dans la mise en œuvre de politiques de logement accessibles, équitables et durables. Toutefois, nous souhaitons soumettre plusieurs remarques et propositions d'enrichissement afin de renforcer la pertinence, l'applicabilité et l'impact de ces recommandations dans des contextes variés, en particulier dans les pays à ressources limitées ou à forte croissance urbaine.

a) Renforcer la dimension environnementale et climatique Intégrer une recommandation explicite sur l'intégration systématique des critères de durabilité environnementale dans les projets de logement social, incluant la réduction de l'empreinte carbone, la résilience climatique, et l'efficacité énergétique. Promouvoir l'usage de matériaux de construction durables et locaux, ainsi que l'intégration d'infrastructures vertes (panneaux solaires, systèmes de récupération des eaux, ventilation naturelle). Envisager la création d'un volet "logement social vert" pour les États souhaitant allier inclusion sociale et transition écologique.

b) Ajouter une recommandation spécifique visant à garantir un quota minimal de logements sociaux réservés aux groupes marginalisés, tels que les personnes en situation de handicap, les femmes chefs de ménage, les personnes âgées, et les déplacés internes. Intégrer une approche sensible au genre dans toutes les phases de planification et d'allocation du logement social.

c) l'adoption d'un cadre indicatif minimal de suivi comprenant : Nombre de logements sociaux construits ou réhabilités Coût moyen par unité Pourcentage de bénéficiaires issus de groupes vulnérables Performances énergétiques Taux d'occupation et d'entretien Recommander la création de bases de données publiques nationales sur le logement social. Prévoir un mécanisme de révision périodique des politiques nationales, avec publication de rapports de suivi.

d) Encourager les États à explorer des mécanismes de financement hybrides, incluant : Partenariats public-privé (PPP) Coopératives de logement Micro-financement communautaire Obligations vertes pour l'habitat Souligner l'importance de la coopération Sud-Sud, ainsi que le partage de modèles reproductibles à coût maîtrisé.

e) Recommander aux États de contextualiser les recommandations selon leur cadre juridique, socio-économique, et culturel. Proposer l'ajout d'une annexe illustrative avec plusieurs scénarios-types (pays à revenu faible, pays à forte informalité urbaine, etc.).